

OPTIONS

MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES

MATHEMATIQUES EXPERTES

Terminale générale

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

3 heures hebdomadaires pour chaque option

PROFIL

Maths complémentaires : cette option est destinée aux élèves qui, ayant suivi la spécialité mathématique en première et ne souhaitant pas la poursuivre en terminale, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

Maths expertes : cette option est destinée aux élèves qui ayant suivi la spécialité mathématique en première et souhaitant la poursuivre en terminale ont un goût affirmé pour les mathématiques, et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante.

POURSUITES D'ÉTUDES

Maths complémentaires : toute formation qui demande des mathématiques mais dont cette matière n'est pas centrale. En terminale, l'option apporte un complément majeur aux spécialités physique-chimie, SVT, SES.

Maths expertes : **obligatoires** pour CPGE scientifique (MPSI, PCSI voire BCPST) ou économique, école d'ingénieurs et toute formation à base de mathématiques, de physique, d'informatique.

ENSEIGNEMENT

Maths complémentaires : modèles économiques et physiques (suites numériques ; limites de fonctions ; TVI ; réciproque d'une fonction continue ; fonction logarithme népérien ; primitives et équations différentielles ; fonctions convexes ; intégration ; lois binomiale, géométrique, à densité, uniforme, exponentielle ; statistiques à deux variables ; algorithmique et programmation).

Maths expertes : nombres complexes ; équations polynomiales ; arithmétique ; graphes et calcul matriciel.

LES CHOIX À L'ENTRÉE EN TERMINALE

- Arrêt complet de la spécialité maths OU
- Option maths complémentaires sans la spécialité (soit 3 heures) OU
- Spécialité maths uniquement (soit 6 heures) OU
- Spécialité maths avec l'option maths expertes (soit 9 heures).

Il est clair que le niveau final, et donc l'accès au post bac pour les études scientifiques, dépendra du nombre d'heures dispensé.